



16 octobre 2026

Bulletin modifié : le Protecteur de l'élève fait un rappel à l'ordre

3. Nouveau test de français pour les futurs profs

La nouvelle version du test de français pour les personnes étudiantes en enseignement, annoncée pour la rentrée 2026, [n'est pas encore prête](#). Des améliorations doivent encore être apportées et une mise à l'essai est prévue.

Ce changement est nécessaire car des experts déplorent que la version actuelle ne soit plus adaptée à la réalité d'aujourd'hui. L'objectif n'est toutefois pas que le test soit moins difficile, ni de réduire les attentes envers les étudiantes et étudiants en enseignement.

2. Des enfants ciblés par la cybercriminalité

Les équipes d'enquête en cybercriminalité sont plus occupées que jamais et font face à une diversité inédite de dossiers. Les hypertrucages ou *deepfakes* sont maintenant considérés comme une très grande problématique, mais font l'objet d'interventions rapides de la part des écoles lorsque des jeunes sont concernés, ce qui explique partiellement pourquoi les plaintes criminelles demeurent rares.

La sergente-détective Maya Alieh prévient que les tentatives de recrutement en ligne pour des idéologies de violence augmentera au cours des prochaines années, soulignant que des enfants d'à peine huit ans sont pris pour cibles. Des dossiers ont été ouverts à ce sujet cette année grâce à la vigilance des proches des victimes, qui « ont reconnu leur comportement particulier, car ils étaient au fait de la mouvance ». Pour lire l'article du Journal de Montréal, [cliquez ici](#).

1. Bulletin modifié : Le PNE dépose un avis et rappelle à l'ordre une commission scolaire

Le Protecteur national de l'élève [a rappelé à l'ordre une commission scolaire](#) dans le cas d'un élève qui a été placé en modification des attentes sans justification valable. Dans son avis, le protecteur écrit : la mesure de modification « n'est pas une mesure préventive, mais une mesure exceptionnelle à prendre uniquement lorsque l'élève persiste en échec malgré toutes les autres mesures d'adaptation mises en place ». Le protecteur répond au parent plaignant : « Ni la direction, l'équipe ressource, la conseillère pédagogique, ni vous, ni [l'élève] n'avez été suffisamment impliqués dans les interactions qui ont suivi ».

Un [reportage récent de Radio-Canada](#) nous apprenait que 18 000 élèves québécois seraient sur des parcours de bulletin modifié : « Trop de parents » ignorent les implications de ce parcours « sur la réussite de leur enfant », dénonçait le président de la FCPQ, Jimmy Meunier.